

Séance du 10 mars 2026

Nombre de conseillers municipaux : 23  
En exercice : 23  
Ayant pris part à la délibération : 19

Date de la convocation : 25/02/2026  
Date d'affichage : 25/02/2026  
Acte rendu exécutoire après dépôt en  
préfecture le :

L'an deux mil vingt-six le 10 mars, le conseil municipal de la commune régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi au lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. Patrice MARTIN, maire.

Présents : Madame ANFRAY Virginie, Monsieur BEAUDOIN Jean-Luc, Monsieur BOHEME Alain, Monsieur DUVAL Patrick, Madame GIBEAU Hélène Monsieur HUBERT Benoît, Madame JEANNE Marie-Pierre, Madame LACAM Stéphanie, Madame LAFOSSE Anne Mary, Monsieur LE FOLL Alain, Monsieur LEBON Nicolas, Madame LENORMAND Rose-Marie, Madame MARIE DIT ASSE Chrystelle, Monsieur MARTIN Patrice, Madame MORIN Laurence, Monsieur ROUSSEAUX Pierre, Monsieur SCHACHER Christophe, Madame VILLAIN Marie-Agnès,

Absents excusés : Monsieur AUBERT Jacques donne pouvoir à Monsieur BOHEME Alain, Madame MARIE Christelle,

Absents : Monsieur FOISSIER Vincent, Madame GOULAY Martine, Monsieur TURPIN Laurent,

Secrétaire de séance : Madame Marie-Pierre JEANNE,

**Objet : Affectation du résultat de fonctionnement du budget de la commune Valambray**

Délibération 12/2026

M. Patrice MARTIN explique qu'il faut voter l'affectation générale du résultat pour le budget de Valambray. La clôture de l'exercice de Valambray permet d'affecter les résultats comme suit :

Le Conseil Municipal, décide d'affecter à la majorité et 4 voix contre le résultat comme suit :

Statuant sur l'affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice 2025

Constatant que les comptes administratifs présentent :

Un excédent de fonctionnement de ..... 691 441.83 €  
Un déficit de fonctionnement de .....

Décide d'affecter le résultat comme suit :

**POUR MEMOIRE :**

Déficit antérieur reporté (report à nouveau débiteur) .....  
Excédent antérieur reporté (report à nouveau créateur) ..... 740 806.10 €  
Virement à la section d'investissement .....  
Résultat de l'exercice : EXCEDENT 2025.....  
DEFICIT 2025..... -49 364.27€  
**TOTAL**..... 691 441.83 €

**A ) EXCEDENT AU 31.12 2025**

Affectation obligatoire

- A l'apurement du déficit (report à nouveau débiteur) .....

Déficit résiduel à reporter.....

- A l'exécution du virement à la section d'investissement (compte 1068) ..... 301 561.26 €

Solde disponible affecté comme suit :

- Affectation complémentaire en réserve (compte 1068) .....
- Affectation à l'excédent reporté (report à nouveau créditeur) ligne 002..... 389 880.57 €

Si nécessaire, par prélèvement sur le report à nouveau créditeur pour .....

**B ) DEFICIT AU 31.12.2025**

Déficit antérieur reporté (report à nouveau débiteur) .....

Reprise sur l'excédent antérieur reporté (report à nouveau créditeur) .....

Déficit résiduel à reporter – budget primitif.....

Excédent disponible (voir A – solde disponible) .....

Fait et délibéré les jours, mois et an ci-dessus,

Pour copie conforme, le 11 mars 2026

Le Maire

P. MARTIN



la secrétaire

M-P JEANNE